

L'UFME au travers de la commission technique et du Groupe de Travail Environnement – Recyclage / REP PMCB mène des actions visant à accompagner ses adhérents et les professionnels de la filière française Portes & Fenêtres dans le déploiement et l'application des prochaines évolutions de la Responsabilité Elargie des Producteurs de Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB) en application de la loi AGEC

LES TRAVAUX 2024 & 2025

La montée en puissance de la Responsabilité Elargie des Producteurs de Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB)

Ces travaux ont été traités dans le GT Environnement Recyclage/REP de la Commission Technique et au travers des représentations de l'UFME au sein de l'Association des Industriels des Produits de Construction (AIMCC) et des groupes de travail et Comités de Secteur de Valobat, éco-organisme dont l'UFME est membre fondateur.

- **Contribution aux travaux des éco-organismes**
 - Propositions d'amélioration des standards de collecte donnant droit à la reprise sans frais des menuiseries (collecte des dormants et éléments de fermeture dans le contenant dédié à la collecte sélective intègre des menuiseries vitrées)
 - Proposition des critères d'éco-conception donnant droit à des primes (éco-modulations) dans le barème d'éco-contributions du Secteur Menuiseries de Valobat qui entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2025
- **Accompagnement des adhérents de l'UFME dans leurs démarches pour entrer en conformité avec la REP PMCB**
 - Travail avec les éditeurs de logiciels de devis pour l'intégration du barème Menuiseries et l'interfaçage avec leur ERP
 - Anticipation de la mise en place des éco-modulations
- **Evolution de la charte FERVAM** pour améliorer la lisibilité de ses engagements, qui s'inscrivent dans le cadre réglementaire de la REP PMCB et le dépassent, en s'appuyant sur des supports de présentation synthétiques et déclinés pour chaque catégorie d'acteurs.
- **Accompagnement des signataires FERVAM** pour faciliter la visibilité de leur activité de collecte et traitement des menuiseries en fin de vie dans le schéma réglementaire et valoriser le recyclage en boucle fermée, pilier de la charte FERVAM.
- **Mise à jour des fiches techniques** sur les matières premières issues du recyclage des menuiseries et les bonnes pratiques de collecte sélective associées.
- **Accompagnement pour assurer la pérennité des démarches volontaires individuelles** des fabricants initiées dans le cadre de FERVAM et le cadre contractuel des éco-organismes.

LA REP PMCB RECYCLE A L'ECHELLE DU BATIMENT, FERVAM RECYCLE EN BOUCLE FERMEE !

Il faut continuer à sécuriser et massifier le gisement, tout en s'intégrant dans l'environnement de la REP PMCB, pour disposer à terme d'une matière première recyclée utilisable en menuiserie qui soit de qualité et en quantité suffisante.

Depuis 2019, l'UFME développe et anime un réseau d'acteurs engagés dans le recyclage en boucle fermée des menuiseries (les anciennes fenêtres deviennent la matière première des nouvelles fenêtres). Le **réseau FERVAM compte aujourd'hui plus de 150 entreprises** signataires de la charte impliquées dans la chaîne de recyclage des fenêtres.

Ainsi, sur l'année 2024, l'UFME a :

- poursuivi la communication auprès des acteurs de la filière menuiserie et de son écosystème pour convaincre de la nécessité de la boucle fermée,
- développé des outils à destination des détenteurs de menuiseries en fin de vie.

Recycler en boucle fermée est essentiel :

- décarboner ses produits
- avoir à disposition les quantités de matières recyclées nécessaires pour la décarbonation et à plus long terme, faire face à la raréfaction de certaines matières premières



Figure : Cartographie des signataires

Parce que faire de nouvelles fenêtres avec les anciennes est un **enjeu majeur** pour la filière, la charte engage chacun des acteurs du cycle de vie :

- installateur / entreprise générale,
- démonteur de menuiseries en fin de vie,
- générateur de matières premières recyclées,
- fabricant de composants de menuiseries et d'emballages de menuiseries,
- fabricant de menuiserie.

FERVAM : une progression constante

Afin de mesurer la progression des volumes traités en boucle fermée par les signataires FERVAM, chaque acteur déclare les volumes correspondant à son activité. Ce relevé de données est conduit tous les trimestres.

Les fabricants de menuiseries, les installateurs ainsi que les démonteurs transmettent leurs données via un questionnaire en ligne FERVAM.

Pour les régénérateurs de PVC et extrudeurs de profilés, plusieurs utilisaient déjà l'outil RECOTRACE pour déclarer les volumes de PVC recyclés et les volumes de r-PVC incorporés dans leur production. Afin d'optimiser la déclaration des signataires concernés, il a été décidé d'utiliser également cet outil pour consolider les données FERVAM depuis fin 2023. La collaboration avec Recovinyl pour adapter Recotrace s'est poursuivie sur 2024 ainsi que l'accompagnement des déclarants à la prise en main de cet outil, notamment sur les champs FERVAM.